

Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador

250, Place Chef Michel Laveau, bureau 201
Wendake (Québec) G0A 4V0
Tél. : 418-842-5020 • Téléc. : 418-842-2660
www.apnql-afnql.com

Assembly of First Nations Quebec-Labrador

250, Place Chef Michel Laveau, Suite 201
Wendake, Quebec G0A 4V0
Tel.: 418-842-5020 • Fax: 418-842-2660
www.apnql-afnql.com

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Projet minier Matawinie Le BAPE doit entendre la Nation Atikamekw

Wendake, le 26 mai 2020 – À la suite du non-respect des obligations de consultation dénoncé publiquement par la Nation Atikamekw concernant le projet minier Matawinie par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), l'APNQL appuie la demande du Conseil des Atikamekw de Manawan (CDAM) et du Conseil de la Nation Atikamekw (CNA) de prolonger les audiences. Les tentatives de la Première Nation pour que celles-ci soient reportées et tenues dans des conditions acceptables et raisonnables se sont avérées inconcluantes. Une aberration qui soulève le questionnement de l'APNQL.

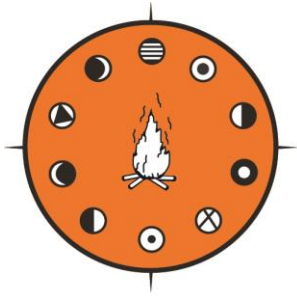
« Que cache au juste cet empressement, tant de la part du BAPE que celle de la compagnie minière et du gouvernement du Québec, de brûler une étape pourtant élémentaire, soit la consultation en bonne et due forme des Atikamekw de Manawan pour ce projet susceptible d'avoir des conséquences irréversibles sur leurs droits inhérents sur leur territoire ancestral. De notre point de vue, le dépôt d'un rapport de consultation qui exclurait vraisemblablement les préoccupations légitimes qu'auraient pu formellement exprimer les Atikamekw, est inconcevable, donc irrecevable », a déclaré le Chef de l'APNQL Ghislain Picard.

L'APNQL avait d'ailleurs saisi le premier ministre François Legault, le 17 avril dernier, pour demander de suspendre temporairement toutes consultations et analyses des demandes, permis et autorisations liées aux projets d'exploitation des ressources ayant des impacts sur les droits et intérêts des Premières Nations jusqu'à ce que la situation de la crise pandémique se rétablisse. Cette correspondance demeure à ce jour sans réponse.

« La situation de pandémie actuelle ne peut servir à détourner l'attention et à maquiller les défauts d'un processus de consultation. Si les impératifs économiques exacerbés par la crise commandent une substitution déguisée des obligations légales du gouvernement du Québec envers les Premières Nations, celles-ci pourraient n'avoir d'autre choix que d'adopter des mesures pour faire stopper les projets qui y sont liées. La demande de prolongation des audiences apparaît ici comme la solution la plus juste et équitable dans les circonstances » a conclu le Chef de l'APNQL.

À propos de l'APNQL

L'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador est l'organisme régional politique qui regroupe 43 chefs des Premières Nations au Québec et au Labrador. Suivez l'APNQL sur Twitter @APNQL.



Assemblée des Premières Nations Québec–Labrador

250, Place Chef Michel Laveau, bureau 201
Wendake (Québec) GOA 4V0
Tél. : 418-842-5020 • Téléc. : 418-842-2660
www.apnql-afnql.com

Assembly of First Nations Quebec-Labrador

250, Place Chef Michel Laveau, Suite 201
Wendake, Quebec GOA 4V0
Tel.: 418-842-5020 • Fax: 418-842-2660
www.apnql-afnql.com

- 30 -

Source :
Alain Garon, agaron@apnql.com
Conseiller aux communications
Cell. : 418 254-4620